

MODALITÉS

La ville de Waterloo offre à ses citoyens une subvention pour remplacement de toilette standard par une toilette à faible débit. La subvention est de 50% du coût d'achat jusqu'à concurrence de 100\$ par toilette (maximum de 2 par propriété), et ce, jusqu'à épuisement du budget alloué¹. Le formulaire de demande de subvention doit être transmis à la Ville, **AU PLUS TARD LE 31 JANVIER DE L'ANNÉE SUIVANT L'ACHAT**.

Les demandes et les photos peuvent être acheminées par courriel à m.cournoyer@ville.waterloo.qc.ca, par la poste ou déposés à l'hôtel de ville.

Étapes à suivre :

1. Prendre une photo de la ou des anciennes toilettes dans leur emplacement d'origine avant d'effectuer le remplacement.
2. Procéder à l'installation.
3. Prendre une photo de la ou des nouvelles toilettes après l'installation.
4. Joindre au présent formulaire les photos, une copie du reçu² ainsi qu'une preuve de résidence (permis de conduire, compte de taxes, etc.).
5. Permettre à un représentant de la ville de Waterloo de vérifier sur place la conformité des informations transmises.

¹ Chacune des demandes est inscrite selon le principe du premier arrivé, premier servi.

² Le reçu doit comprendre le nom et les coordonnées du détaillant, la date d'acquisition, la marque et le modèle de la toilette. Si des informations sont manquantes sur le reçu, le propriétaire devra les fournir annexées au formulaire.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR / PROPRIÉTAIRE DE L'IMMEUBLE

Nom, prénom			
Adresse			
Ville		Code postal	
Téléphone		2e téléphone	
Courriel			

IDENTIFICATION DE L'ADRESSE OÙ LES TOILETTES SERONT INSTALLÉES

Adresse	(cochez si le même adresse que ci-haut)
Commentaires	

Je confirme que j'ai lu les modalités du Programme de subvention à l'achat de toilettes à faible débit et en accepte les conditions.

Signature du propriétaire

Date

La Ville n'est pas responsable des demandes perdues, mal acheminées, illisibles ou incomplètes. Elle se réserve le droit de prolonger le programme ou d'y mettre fin selon les fonds disponibles. Elle se réserve également le droit de vérifier sur place la conformité de l'installation.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

No de la demande		No de matricule	
Date de réception		Date d'achat	
Montant soumis		Montant admissible	
Date confirmation		Statut	Accepté Refusé
Date de paiement		Montant accordé	

Signature du fonctionnaire autorisé

Date

Signature de la direction

Date